

1CI2

CONVOCATION GÉNÉRALE CI 2024-2025



Prendre obligatoirement son ordinateur portable
et ses identifiants OVAP



organisation régionale de formation
des administrations publiques
du canton de Neuchâtel

COURS	JOUR 1 PARTIE 1	JOUR 1 PARTIE 2	JOUR 2	JOUR 3
DATE ET HEURES	18 septembre 2024 8h45 à 12h15	1 novembre 2024 8h45 à 12h15	20 novembre 2024 8h45 à 16h45	29 novembre 2024 8h45 à 16h45
LIEU	Neuchâtel, Tivoli 28, salle S02	La Chaux-de-Fonds, Serre 62, salle 302 , 3 ^e étage	La Chaux-de-Fonds, Serre 62, salle 302 , 3 ^e étage	Neuchâtel, Tivoli 28, salle S02
À FAIRE AVANT LE COURS	Consulter les sites www.ov-ap.ch Et www.ne.ch/orf-ne	Blended-learning F2 « Agir dans le respect du droit et des directives »	Blended-learning F4 « Fournir des renseignements »	Blended-learning F5 « Gérer les inscriptions dans divers registres, gérer la base de registres et la base de clientèle »
DELAIS TRAVAIL PRÉPARATOIRE	-	25 octobre 2024	13 novembre 2024	22 novembre 2024
QUI DONNE LE COURS ?	Laetitia Stubi	Anouk Bongiovanni	Pierre-Yves Chaignat / Lou-Anne Duthoit	Nathalie Schepis
PAUSE DE MIDI	NON	NON	1h	1h

EN CAS D'ABSENCE: Avertir le secrétariat de l'ORF-NE 032 889 64 51, au plus tard le matin du cours.

1CI2



organisation régionale de formation
des administrations publiques
du canton de Neuchâtel



Prendre obligatoirement son ordinateur portable
et ses identifiants OVAP

CONVOCAATION GÉNÉRALE CI 2024-2025

COURS	JOUR 4	JOUR 5	JOUR 6	JOUR 7
DATE ET HEURES	29 janvier 2025 8h45 à 16h45	5 mars 2025 8h45 à 16h45	9 avril 2025 8h45 à 16h45	23 mai 2025 8h45 à 16h45
LIEU	Neuchâtel, Tivoli 28, salle S02	Neuchâtel, Tivoli 28, salle S02	Neuchâtel, Tivoli 28, salle S02	Neuchâtel, Château , Collégiale 12, Salle du Grand Conseil
À FAIRE AVANT LE COURS	Blended-learning F14 « Réserver, administrer et louer des locaux et des infrastructures »	Blended-learning F6 « Examiner les demandes reçues en termes de compétence et d'exhaustivité » Blended-learning F7 « Délivrer des apostilles, des certifications, des autorisations, attestations et des papiers de légitimation »	Blended-learning F10 « Facturer des émoluments, des taxes et gérer la comptabilité des débiteurs/créanciers »	Blended-learning F11 « Organiser des élections et des votations »
DELAIS TRAVAIL PRÉPARATOIRE	22 janvier 2025	21 février 2025	2 avril 2025	16 mai 2025
QUI DONNE LE COURS ?	Laetitia Stubi	Laetitia Stubi	Javier Canosa	Noémie Del Giudice
PAUSE DE MIDI	1h	1h	1h	1h

EN CAS D'ABSENCE: Avertir le secrétariat de l'ORF-NE 032 889 64 51, au plus tard le matin du cours.